

La responsabilité de protéger

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : La responsabilité de protéger

Auteur(s) : Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste (1978-....)

Editeur, producteur : Paris : PUF, DL 2015
(58-Clamecy; Impr. Laballery)

Description matérielle : 1 vol. (125 p.) : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Collection : Que sais-je ? droit, politique 0768-0066 n° 4012

ISBN : 978-2-13-063210-8

EAN : 9782130632108

Appartient à la collection : Que sais-je ? 0768-0066 4012

Classification décimale Dewey : 341.67 23

Note(s) : La 4e de couv. porte en plus : "Des civils dans la guerre". - Bibliogr. p. [123]. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La responsabilité de protéger (R2P), concept apparu en 2001 et reconnu quatre ans plus tard par l'Assemblée générale de l'ONU, est une norme émergente des relations internationales selon laquelle chaque État a la responsabilité de protéger sa population des crimes de génocide, crimes contre l'humanité, nettoyage ethnique et crimes de guerre et, s'il y échoue, la communauté internationale a la responsabilité d'intervenir. Souvent invoquée pour justifier des interventions militaires – par exemple en Libye (2011) –, elle ne se réduit pas à l'usage de la force et ne doit pas être confondue avec le droit d'ingérence. La R2P fait l'objet d'un débat naturel, puisqu'elle incarne exemplairement les tensions entre sécurité nationale et sécurité humaine, souveraineté et droits de l'homme, paix et justice, qui agitent la société internationale. [4e de couv.]

Sujet(s) : Responsabilité de protéger (droit international)

Sujet - Nom commun : Responsabilité de protéger (droit international)